

FN HERSTAL S.A. TERMES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PORTÉE, DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

En plaçant des bons de commande auprès de FN Herstal, S.A., l'acheteur accepte irrévocablement et inconditionnellement les présents Termes et Conditions générales de Vente, et tout terme contradictoire apparaissant sur tous formulaires, documents ou correspondance de l'acheteur ou de l'agent de l'acheteur, qu'ils soient antérieurs, concomitants ou ultérieurs à l'Accusé de Réception de Commande de FN Herstal S.A., est ici expressément exclu. Les présents Termes et Conditions générales de Vente seront exclusivement soumis aux lois belges, sans qu'il soit tenu compte des règles de conflit de loi y contenues, et la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises conclue à Vienne le 11 avril 1980 est ici expressément exclue. Compétence exclusive est attribuée au tribunal compétent de Liège, Belgique. Aux fins de ses transactions avec FN Herstal S.A., l'acheteur accepte de faire élection de domicile au siège social de FN Herstal S.A..

INFORMATIONS RELATIVES AUX VENTES

Toutes les informations reprises dans la littérature commerciale, les listes de prix de FN Herstal S.A. ou apparaissant sur le World Wide Web sont fournies uniquement à des fins générales et ne sont pas contraignantes vis-à-vis de FN Herstal S.A., sauf si celles-ci sont expressément approuvées par écrit par un signataire autorisé de FN Herstal S.A..

UTILISATIONS FINALES / UTILISATEURS FINAUX

La détermination de l'adéquation des produits et/ou services de FN Herstal S.A. avec une quelconque utilisation envisagée relèvera de la responsabilité exclusive de l'acheteur et aucune responsabilité ne nous incombera à ce sujet. Sous réserve de limitations supplémentaires imposées par des droits de propriété industrielle existants, l'acheteur est informé par la présente du fait que les produits et/ou services fournis dans le cadre de tout bon de commande ou contrat de fourniture sont soumis à diverses lois nationales et internationales sur les armes militaires. A ce titre, l'acheteur accepte d'être responsable pour la collecte des informations utiles relatives à toutes les lois, règlements, et exigences applicables à l'export, à la réexportation, à la revente, à l'expédition ou au détournement de produits et/ou services de FN Herstal S.A.. L'acheteur accepte d'indemniser, défendre et tenir à couvert FN Herstal S.A. contre tous frais (y compris les frais d'avocat), dépens, jugements, pénalités, ou autres responsabilités dus au non-respect par l'acheteur de ces lois, règlements, et exigences applicables.

OFFRES ET PRIX

Les offres écrites seront contraignantes vis-à-vis de FN Herstal S.A. exclusivement en ce qui concerne les engagements liés au produit ou service expressément mentionnés dans lesdites offres pour la durée de la période d'acceptation indiquée. Les prix pour les produits ou services seront ceux en vigueur au moment de telle émission d'offre et FN Herstal S.A. se réserve le droit de modifier ces prix à sa seule discrétion pour toute transaction future.

ACCEPTATION DE COMMANDE

Les bons de commande seront réputés avoir été acceptés par FN Herstal S.A. moyennant réception de l'offre initiale de FN Herstal S.A. contresignée par le signataire dûment autorisé de l'acheteur dans les limites de la période d'acceptation indiquée, sous réserve de disponibilité de stock.

ANNULATION DE COMMANDE

En cas de non-respect, par l'acheteur, d'une de ses obligations découlant d'un quelconque bon de commande accepté, et au cas où il ne remédie pas à tel non-respect dans un délai de sept (7) jours ouvrables à partir d'une notification en bonne et due forme faite en ce sens, ou au cas où l'acheteur omet de fournir à FN Herstal S.A., à sa demande, des garanties appropriées quant à l'exécution future, ou si l'acheteur devient insolvable ou qu'une procédure de faillite, réorganisation ou autre procédure d'insolvabilité a été introduite par ou contre l'acheteur, ou si l'acheteur notifie son intention de ne pas honorer un quelconque bon de commande accepté, FN Herstal S.A. aura le droit d'annuler tout bon de commande accepté,

sans qu'une quelconque notification soit requise et sans la moindre responsabilité, indemnisation ou remboursement et aura en outre le droit de réclamer une compensation financière à l'acheteur pour tous dommages, frais, dépens ou préjudices subis du fait de ces non-respect et/ou annulation.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf spécification écrite contraire faite à l'acheteur, le paiement complet des factures de FN Herstal S.A. s'effectuera à la réception finale des produits et/ou services tels que définis dans le bon de commande concerné, et sera effectué par virement électronique en euros sur le numéro de compte de FN Herstal S.A. auprès de BNP Paribas Fortis 240-0044000-63 / IBAN BE40 2400 0440 0063 / BIC GEBABEBB. Si le paiement n'est pas reçu à l'échéance, FN Herstal S.A. est autorisée à appliquer des frais pour paiement tardif sur tout solde impayé sans notification préalable adressée à l'acheteur d'un montant équivalent au taux d'intérêts légal applicable en Belgique, majoré de sept (7) points de base ainsi qu'une indemnité incompressible fixée à deux cent cinquante (250) euros, destinée à couvrir les frais de gestion du paiement tardif. La compensation entre les montants dus à ou par l'acheteur, à quel titre que ce soit, est ici spécifiquement interdite.

TAXES

Les prix de FN Herstal S.A. s'entendent hors taxes nationales, fédérales ou locales susceptibles d'être applicables au transfert des produits ou services de FN Herstal S.A., et sont à supporter par l'acheteur. Ces taxes seront présentées par FN Herstal S.A. comme des postes distincts sur nos factures ou sur les bordereaux d'achat générés par l'acheteur, selon le cas. FN Herstal S.A. se réserve le droit d'ajuster ses prix à tout moment avant la date d'échéance du paiement en cas de quelconque modification des droits de douane ou taxes applicables.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Sauf confirmation contraire faite par écrit par le représentant autorisé de FN Herstal S.A., les dates de livraison ou d'installation sont données à titre informatif seulement et ne sont pas légalement contraignantes vis-à-vis de FN Herstal S.A.. Sauf accord contraire arrêté par écrit, la livraison du produit s'effectuera EXW Herstal Incoterms 2010. Si l'acheteur devait refuser ou omettre de prendre livraison du produit mis à sa disposition, la responsabilité de FN Herstal S.A. sera exclusivement limitée au stockage raisonnable de tels produits aux frais et risques de l'acheteur. Le risque de perte de tous produits fournis en vertu des présentes passera chez l'acheteur conformément aux Incoterms 2010 applicables et l'acheteur sera responsable pour la notification en temps utile, le cas échéant, à FN Herstal S.A. ou au transporteur concerné de toute réserve ou réclamation relatives à des dommages visibles ou quantités manquantes. A défaut pour l'acheteur de procéder à cette notification de dommages visibles à la livraison ou de quantités manquantes dans un délai de sept (7) jours civils consécutifs à la livraison, il est réputé renoncer à toute réclamation en rapport avec lesdits dommages visibles ou quantités manquantes.

TRANSFERT DE TITRE

FN Herstal S.A. conserve le titre relatif à ses produits jusqu'au paiement complet de ceux-ci. Toutefois, avant ce paiement complet, l'acheteur est autorisé à utiliser, intégrer, ou transformer les produits de FN Herstal S.A. dans le cours normal de ses activités, à condition que lesdits produits ne soient pas mis en gage ou proposés comme sûreté à un quelconque créancier. Si l'acheteur devait intégrer ou transformer de tels produits en vue de ventes futures, l'acheteur attribue par la présente irrévocablement à FN Herstal S.A. le titre relatif aux produits transformés ou intégrés à titre de garantie inconditionnelle pour les demandes de paiement émanant de FN Herstal S.A. et garantit par la présente qu'il obtiendra la même garantie de l'utilisateur final.

GARANTIE LIMITEE

FN Herstal S.A. garantit uniquement qu'au moment de la livraison, et pour la période de garantie spécifiée, tous ses produits (1) seront neufs à la livraison, (2) seront conformes à leurs spécifications techniques actuelles ou convenues, (3) fonctionneront conformément à leur conception envisagée, (4) que FN Herstal S.A. transférera

un titre valable à l'égard de ces produits et/ou services et (5) que ces produits et/ou services seront fournis exempts de toute sûreté, privilège ou charge légitimes. Cette garantie limitée remplace toutes autres garanties écrites ou non-écrites, expresses ou implicites, et FN Herstal S.A. rejette expressément toute garantie expresse ou implicite de commerciabilité ou de l'aptitude à convenir pour un but particulier en rapport avec lesdits produits ou services. La garantie limitée décrite ci-dessus ne s'appliquera pas à tout produit ayant été réparé ou modifié par une tierce partie ou sans le consentement préalable de FN Herstal S.A., ni à tout produit qui a été endommagé, stocké ou manipulé de façon négligente, fautive ou incompétente.

TOLERANCES

Les produits disponibles de stock fournis en vrac par FN Herstal S.A. seront réputés être conformes lorsque leur qualité correspond à leurs spécifications techniques actuelles ou convenues, et leurs valeurs de quantité ne dépassent pas les limites de tolérance habituelles du commerce.

RECOURS EN CAS DE NON-CONFORMITE

Au moment de la livraison et en tous les cas dans un délai de six (6) semaines à partir de ladite livraison, l'acheteur inspectera minutieusement nos produits et/ou services au regard de leurs spécifications en vue de la détermination de toute non-conformité qualitative et notifiera en outre à FN Herstal S.A. par écrit tout cas de produits ou services non-conformes. L'absence par l'acheteur de procéder à telle notification écrite à FN Herstal S.A. dans un délai de six (6) semaines sera réputée être une renonciation par l'acheteur à toute réclamation pour non-conformité en rapport avec lesdits produits ou services. Sur demande de FN Herstal S.A., tout produit prétendument non-conforme doit être retourné à notre attention aux frais de FN Herstal S.A., et l'acheteur reconnaît qu'un tel retour de produit ou d'équipement ne sera jamais considéré comme une reconnaissance de responsabilité, quelle qu'elle soit. Sauf convention écrite contraire préalable à toute exécution d'un bon de commande, la responsabilité de FN Herstal S.A. pour toute réclamation ou cause d'action concernant des produits ou services présentant une non-conformité prouvée est expressément limitée, à la seule discrétion de FN Herstal S.A., soit au remplacement, à la répétition ou réparation des produits ou services dont il est prouvé qu'ils s'écartent de la garantie, ou au remboursement du prix d'achat effectivement payé pour ces produits ou services, et FN Herstal S.A. rejette expressément toute responsabilité relative à tous dommages indirects, consécutifs ou spéciaux en découlant. De plus, y compris en cas de négligence grave, la responsabilité de FN Herstal S.A. pour les dommages corporels résultant de la non-conformité de ses produits ou services est irrévocablement limitée au montant total du bon de commande, avec un maximum de cinq cent mille euros (€500,000.00-) par événement.

DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

FN Herstal S.A. rejette expressément toute garantie, écrite ou orale, expresse ou implicite contre les violations de brevet concernant l'utilisation des produits de FN Herstal S.A.. Tous les noms, logos, marques commerciales et signes distinctifs apparaissant sur les produits et/ou matériels de vente de FN Herstal S.A. sont des marques enregistrées ou sont protégées par des droits de propriété intellectuelle et l'acheteur reconnaît que l'utilisation, la reproduction ou la représentation de ceux-ci sur tout support est strictement interdite sans le consentement écrit préalable accordé par leurs propriétaires légitimes.

FORCE MAJEURE

Tout événement échappant au contrôle immédiat et raisonnable de FN HERSTAL, S.A., tel que la grève, y compris du propre personnel de FN Herstal S.A., les locks-outs, les inondations, les incendies, les perturbations ou interruptions du transport, la rareté des ressources, y compris des énergies, des matières premières ou pièces attribuées, les accidents importants empêchant ou retardant, partiellement ou intégralement, la fabrication, l'expédition ou la livraison des produits ou services de FN Herstal S.A. autoriseront FN Herstal S.A. à retarder ou suspendre, partiellement ou intégralement, la fabrication, l'expédition ou la livraison desdits produits ou services sans que sa responsabilité ne soit engagée.